Roanne (42) : Idris incendie la manufacture Pralus, 500 000 € de dégâts… et repart du tribunal avec un simple bracelet électronique

04/04/2025 à 22h25



Selon *Le Progrè*s, Idris Rahrah, 19 ans, a été condamné mercredi 2 avril à 24 mois de prison dont 16 avec sursis, pour avoir incendié les vestiaires de la manufacture Pralus à Roanne le 23 mars. Il purgera les 8 mois de peine ferme à domicile sous bracelet électronique.

Pendant l'audience de comparution immédiate, le jeune homme a tenté de nier les faits malgré des preuves accablantes : vidéosurveillance, vêtements et trottinette retrouvés chez lui, téléphone actif sur les lieux, et ADN sur un briquet oublié sur place. Il a fini par reconnaître « les faits, à moitié », affirmant avoir bu « au moins un litre de vodka » ce soir-là.

Il a aussi évoqué, à demi-mot, un « harcèlement » par un supérieur durant son alternance chez Pralus, mais sans en apporter de preuve tangible.

Le préjudice est pour l'instant estimé à **500 000 euros**, sans

compter l’arrêt de la production ou les matières premières détruites.

Le tribunal a préféré une peine aménagée, invoquant la jeunesse du prévenu et la possibilité pour lui de « retourner à l’école » tout en étant suivi.